

Manuel pour les Etudiants Internationaux en Médecine

2014-2015



Fidèle à sa tradition humaniste de partage et d'ouverture, la faculté de médecine Paris Diderot propose des programmes d'accueil aux étudiants issus des quatre coins du monde.

Les futurs médecins étrangers peuvent ainsi bénéficier de stages au sein de nos services hospitaliers pour une durée de deux à douze mois, selon leur mobilité. Encadrés par nos enseignants-chercheurs et pleinement intégrés dans des équipes d'étudiants français, ils auront la chance de profiter d'une formation d'excellence, pratique et théorique, permettant, en outre, à nos étudiants de se situer parmi les meilleurs de France.

Située au cœur de la capitale, notre faculté est jumelée à sept établissements de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris, plus grand ensemble hospitalier européen, reconnu internationalement pour sa recherche, son enseignement et sa clinique. Les étudiants d'échange hériteront ainsi des 400 ans d'histoire de l'hôpital St Louis, mais encore du dynamisme des équipes de plusieurs Prix Nobel, comme celui de la découverte du système HLA de 1980 ou encore du VIH de 2008.

Au sein de nos services de pointe, les étudiants seront amenés à participer activement à la prise en charge diagnostique et thérapeutique des patients, avec un accompagnement à la fois pédagogique et sérieux. Ils pourront aussi découvrir certains aspects de la recherche médicale et se familiariseront avec notre système de santé, reconnu régulièrement par l'OMS comme le meilleur mondial.

Pour répondre au mieux aux attentes des étudiants internationaux et pour assurer la qualité de nos terrains de stages, l'université Paris Diderot a mis en place la procédure de candidature suivante.

Attention : Aucune demande de stage ne sera acceptée en dehors de cette procédure.



Sommaire

1 - Présentation de l'Université Paris Diderot

- Le Bureau des Relations Internationales
- La Faculté de Médecine
- Les Etablissements Hospitaliers

2 - Organisation des Etudes Médicales en France

- 1er cycle : 1ère et 2ème années
- 2ème cycle : 3ème – 4ème – 5ème et 6ème années
- 3ème cycle

3 – Modules d'enseignement de 2ème cycle

4 - Conditions d'Admission à un Stage en Etablissement Public de Santé (EPS)

- Statut
- Niveau d'études requis
- Niveau linguistique
- Durée du stage

5 - Demande de Candidature à un Stage en EPS

- Etape 1 : Constitution du dossier
- Etape 2 : Sélection du dossier
- Etape 3 : Acceptation du dossier de candidature

6 - A votre arrivée en France

- Inscription administrative et pédagogique à l'UFR de Médecine
- Accueil hospitalier

7 - Droits et devoirs du stagiaire

- Rémunération
- Gardes
- Attestation d'assurance
- Code vestimentaire

8 – Service aux Etudiants

- Formalités administratives d'entrée en France
- Cours de français
- Logement
- Ressources documentaires
- Associations

Annexes :

- Annexe A : Dossier de Candidature à un Stage Hospitalier
- Annexe B : Autorisation du Doyen de l'Université d'Origine
- Annexe C : Demandes de Stages Hospitaliers (Disciplines)
- Annexe D : Tableau des Stages Hospitaliers de l'Université Paris Diderot
- Annexe E : Tableau récapitulatif de la procédure

1 – Présentation de l'Université Paris Diderot

♦ Le Bureau des Relations Internationales (BRI)

Le BRI de l'Université Paris Diderot constitue votre premier point de contact administratif pour l'éligibilité, la réception et l'instruction de votre dossier de candidature.

Adresse : Bâtiment Les Grands Moulins
Aile A – 2^{ème} étage – case 7140
5 rue Thomas Mann
75013 Paris

Contact des chargées des programmes internationaux :
Europe : Mlle Floriane THOREZ
Hors Europe : Mlle My Gao Djou YANG
accueillentrants@univ-paris-diderot.fr
Téléphone. : +33 1 57 27 55 05 / 57 36

Responsable du Bureau des Relations Internationales : Mme Fatou ESTEOULE

♦ La Faculté de Médecine (UFR de Médecine)

L'UFR de Médecine constitue votre unique point de contact pour toute information relative à la mobilité de stage dans les différents hôpitaux universitaires rattachés à l'UFR de Médecine.

Après la commission, c'est l'UFR de Médecine uniquement qui prend en charge votre dossier et votre accueil. Le Bureau des Relations Internationales n'intervient plus.

L'UFR de Médecine se situe sur deux sites :

Site Villemin : 10 avenue de Verdun - 75010 Paris Cedex 10

Site Bichat : 16 rue Henri Huchard - 75890 Paris Cedex 18

➤ Inscription administrative

Site Bichat : 16 rue Henri Huchard 75018 Paris
Gestionnaire stages et relations internationales : en attente nomination
virginie.dudons@univ-paris-diderot.fr

➤ Inscription pédagogique

Site Villemin : 10 avenue de Verdun 75010 Paris
Responsable 2^{ème} cycle : Emilie MOENAERT
emilie.moenaert@univ-paris-diderot.fr

Représentant étudiant : M. Thomas Pernin (accueil des étudiants étrangers - Parrainage)
thomas.prototype@gmail.com
Téléphone : + 33 6 86 48 54 71

Présidente de la Commission des Relations Internationales de Médecine :
Professeur Elisabeth DION (Hôpital Louis Mourier)

◆ Les Etablissements Hospitaliers

Implantée dans le Nord de la capitale, l'UFR de Médecine est rattachée à sept hôpitaux universitaires :

Hôpital BEAUJON

100 boulevard du Général Leclerc - 92110 CLICHY

Directeur de l'hôpital : Mme Anne COSTA

www.aphp.fr/index.php?NIHOPITAL=1&action=afficherPortail&module=portail&vue=portail

Hôpital BICHAT – CLAUDE BERNARD

46 rue Henri Huchard - 75018 PARIS

Directeur de l'hôpital : M. Erik DUSART

www.aphp.fr/index.php?module=portail&action=afficherPortail&vue=portail&NIHOPITAL=4

Hôpital BRETONNEAU

28 rue Joseph de Maistre – 75018 PARIS

Directeur de l'hôpital : Mme Marie WARNIER

www.aphp.fr/index.php?NIHOPITAL=16&action=afficherPortail&module=portail&vue=portail

Hôpital FERNAND WIDAL

200 rue du Faubourg Saint-Denis – 75010 PARIS

Directeur de l'hôpital par interim : M. Christian NICOLAS

www.aphp.fr/index.php?NIHOPITAL=27&action=afficherPortail&module=portail&vue=portail

Hôpital LARIBOISIERE

2 rue Ambroise Paré – 75010 PARIS

Directeur de l'hôpital par interim : M. Christian NICOLAS

www.aphp.fr/index.php?NIHOPITAL=23&action=afficherPortail&module=portail&vue=portail

Hôpital LOUIS MOURIER

178 rue des Renouillers - 92701 COLOMBES

Directeur de l'hôpital : Mme Gwénolette ABALAIN

www.aphp.fr/index.php?NIHOPITAL=26&action=afficherPortail&module=portail&vue=portail

Hôpital ROBERT-DEBRE

48 boulevard Sérurier - 75019 PARIS

Directeur de l'hôpital : Mme Christine GIRIER-DIEBOLT

www.aphp.fr/index.php?module=portail&action=afficherPortail&vue=portail&NIHOPITAL=33

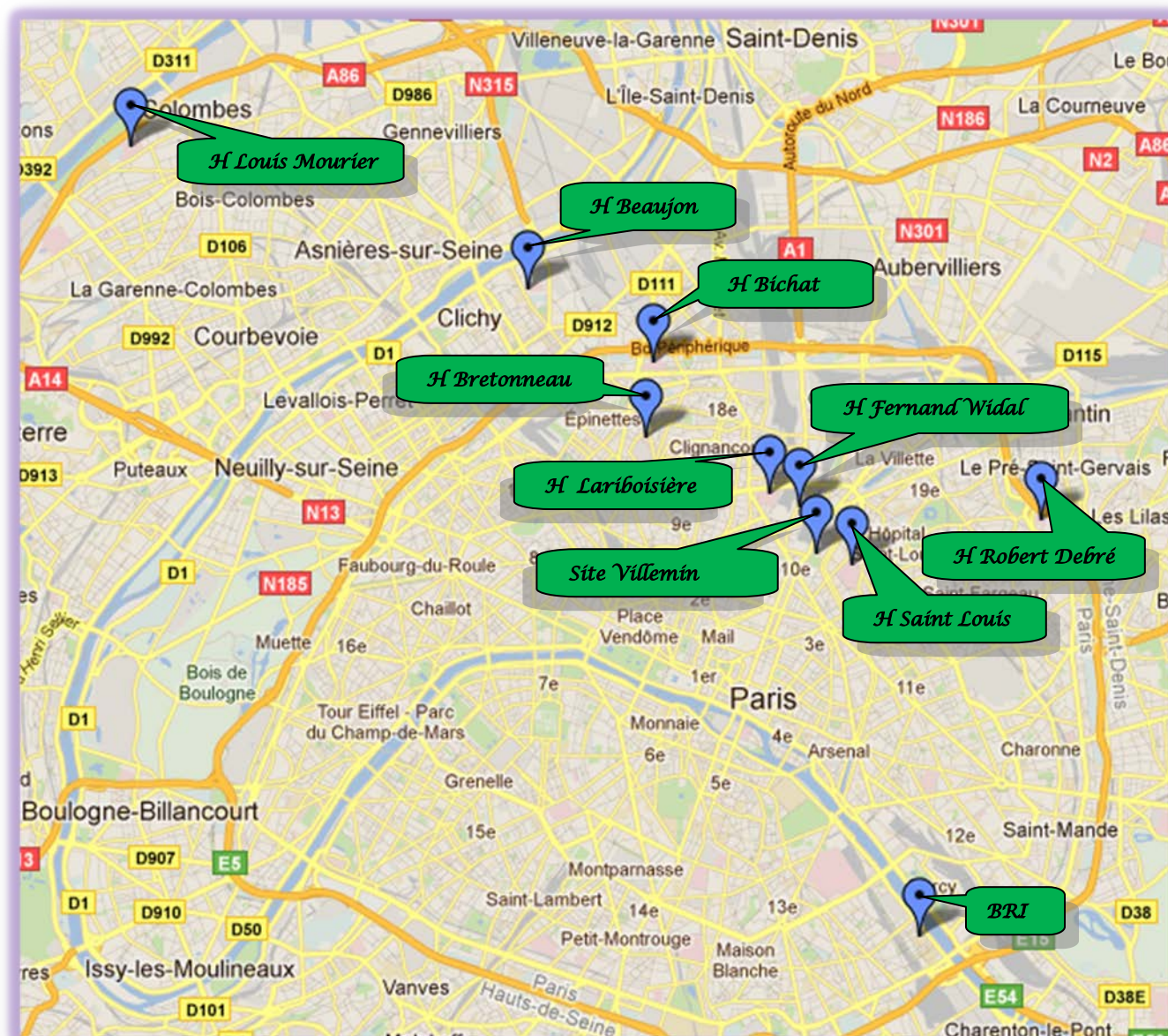
Hôpital SAINT LOUIS

1 avenue Claude Vellefaux - 75010 PARIS

Directeur de l'hôpital : M. Emmanuel RAISON

www.aphp.fr/index.php?module=portail&action=afficherPortail&vue=portail&NIHOPITAL=37

Localisation



2 – Organisation des Etudes Médicales en France

Les Etudes Médicales ont une durée minimale de 9 années après le baccalauréat et se répartissent en trois cycles :

♦ Premier Cycle

1^{ère} année : Licence 1 ou PACES (Première Année Commune des Etudes de Santé)
Médecine – Odontologie – Pharmacie – Maïeutique

Accès : Tout titulaire d'un baccalauréat peut s'inscrire en PACES.

Attention, la licence 1 est une année sélective : le Ministère de la Santé définit un nombre limité de places (*numerus clausus*) pour l'accès à la deuxième année de médecine. En moyenne, entre 12% et 19% des étudiants de PACES sont admis en L2.

2^{ème} année : Licence 2 (DFGSM2-L2)

En Licence 2, l'étudiant poursuit son apprentissage en sciences fondamentales (histologie, biologie, biochimie...) et s'initie à la physiopathologie. Il effectue un stage infirmier obligatoire en début d'année puis, en cours d'année, il est présent une demi-journée par semaine en médecine et une demi-journée par semaine en chirurgie pour s'initier à la clinique (stage sémiologie médicale).

3^{ème} année : Licence 3 (DFGSM3-L3)

En Licence 3, l'étudiant poursuit son apprentissage de la physiologie et de la physiopathologie par organe.

Pendant la L3, il effectue 2 stages d'apprentissage aux fonctions d'externe de 2 mois chacun, soit en médecine, soit en chirurgie : stage sémiologie médicale

♦ Deuxième Cycle

4^{ème} année : DFASM1 (DCEM2)

5^{ème} année : DCEM3

6^{ème} année : DCEM4

Pendant ces 3 années, l'étudiant en médecine est législativement un étudiant hospitalier que l'on appelle couramment "externe". Il est en stage le matin, suit ses cours l'après-midi et doit au moins effectuer 25 gardes. Les stages durent entre 2 et 3 mois : *stages hospitaliers d'externat*.

A la fin du DCEM4, il passe l'ECN (examen classant national). Selon son classement, l'externe peut choisir sa future spécialité et sa ville de formation n'importe où en France.

♦ Troisième Cycle

Le troisième cycle commence après l'ECN et sa nomination en tant qu'interne. Il dure 3 ans si l'interne choisit la médecine générale, ou de 4 à 5 ans s'il choisit une autre spécialité médicale ou chirurgicale. Pendant cette période, il effectue des *stages hospitaliers d'internat* de 6 mois (un semestre).

A la fin de cette période, l'étudiant passe sa thèse afin d'être nommé Docteur en médecine.

Le médecin peut ensuite s'installer en ville (secteur libéral) ou rester à l'hôpital et essayer d'obtenir un poste de chef de clinique.

Attention, les mobilités en 3^{ème} cycle porte uniquement sur des recherches (laboratoires) et non sur une activité de stage.

3 – Modules d'enseignement du 2ème cycle

Voici la liste des modules enseignés par année :

DCEM 2	♦ <u>Module 1</u> : Apprentissage de l'exercice médical (Santé Publique + Médecine du Travail) ♦ <u>Module 7</u> : Santé – Environnement et maladies transmissibles (Infectiologie) ♦ <u>Module 9</u> : Athérosclérose – hypertension – thrombose (Cardiologie + Chirurgie cardiaque + Chirurgie vasculaire) ♦ <u>Module 12</u> : Pathologie Cervico-thoracique (Oto-rhino-laryngologie + Stomatologie + Pneumologie) ♦ <u>Module 15</u> : Pathologie abdominale (Gastro-entérologie + Chirurgie Digestive) ♦ <u>Module 16</u> : Endocrinologie-Néphrologie-Diabétologie ♦ <u>Module 18</u> : Dermatologie – Maladies Vénériennes ♦ <u>LCA</u> : Lecture Critique d'Article
DCEM 3	♦ <u>Module 2</u> : De la conception à la naissance (Gynécologie – obstétrique) ♦ <u>Module 3</u> : Maturation et vulnérabilité (Psychiatrie) ♦ <u>Module 4</u> : Handicap – Incapacité – Dépendance ♦ <u>Module 6</u> : Douleurs – Soins palliatifs – Accompagnement ♦ <u>Module 8</u> : Immunopathologie (Médecine Interne) ♦ <u>Module 10</u> : Cancérologie-Hématologie ♦ <u>Module 13</u> : Perception ophtalmo-neurologique (Ophtalmologie + Neurologie + Neurochirurgie) ♦ <u>Module 14</u> : Appareil locomoteur (Rhumatologie + Chirurgie Orthopédique) ♦ <u>Module 17</u> : Pharmacologie
DCEM 4	♦ <u>Module 5</u> : Gériatrie ♦ <u>Module 11</u> : CSCT (Certificat de synthèse clinique et thérapeutique) - Pédiatrie - Urgences-Réanimation - Thérapeutique Adulte

N.B (1) : Les C.C.O. (Certificats complémentaires optionnels) ne font pas partie des cours obligatoires. Vous pouvez consulter la liste des cours sur le site de l'UFR de médecine.

N.B (2) : Les modules ne sont pas divisibles, il faut suivre tous les enseignements du module pour obtenir ses crédits.

Emploi du temps :

Toutes les informations sur les cours figurent sur le site internet de l'UFR de Médecine :

<http://www.medecine.univ-paris-diderot.fr/>

- Rubrique 2e cycle – Emploi du temps – Etudiants – Choisissez DCEM 2, DCEM 3 ou DCEM 4.

4 – Conditions d'Admission à un Stage en Etablissement Public de santé (EPS)

♦ Statut

Vous devez être inscrit pendant toute la durée de votre mobilité dans une université étrangère reconnue par la «Foundation for Advancement of International Medical Education and Research» (FAIMER) - Contact : <https://imed.faimer.org>

Les stages hospitaliers en dehors d'un programme d'échange sont refusés.

Vous devez vérifier auprès du Service des Relations Internationales de votre université d'origine l'existence d'un accord bilatéral en Médecine avec notre établissement. Dans le cas contraire, votre université est invitée à contacter le BRI (coordonnées en page 3) pour envisager la création d'un accord.

♦ Niveau d'études requis

Vous devez, au moment d'effectuer vos stages dans notre université, être en 4^{ème}, 5^{ème} ou 6^{ème} année de vos études médicales, soit l'équivalent du niveau DCEM 2 – DCEM 3 – DCEM 4.

Les candidatures en stage d'internat sont régies par un programme national de sélection, le DFMS – DFMSA pris en charge par l'université de Strasbourg - Contact : <http://www-ulpmed.u-strasbg.fr/>

♦ Niveau linguistique

Les cours et les échanges se faisant en français, il est important de démontrer une excellente connaissance de la langue française pour que votre candidature soit considérée. La faculté se réserve le droit de refuser sur place tout étudiant qui ne maîtrise pas la langue française.

Assurez-vous de posséder le niveau B2 (CEFR) de langue française au moment de votre candidature. Une attestation de maîtrise de la langue française est à fournir dans votre dossier de candidature.

♦ Durée du stage

Les demandes de stages de moins de 2 mois sont refusées

Bien que vous puissiez candidater à 1, 2, 3 ou 4 stages dans différents services de **2 mois minimum** chacun, vous devez suivre au mieux le calendrier universitaire des stages hospitaliers de l'université Paris Diderot de l'annexe E.

Les dates de vos stages ne devront pas excéder le 30 septembre (fin de l'année universitaire).

N.B : Les étudiants de la faculté de Tunis El Manar : stage d'1 mois à temps plein.

5 – Demande de Candidature à un Stage en EPS

♦ Etape 1 : Constitution du dossier de candidature

Vous devez soumettre au Bureau des Relations Internationales, en un seul envoi postal, votre dossier de candidature (liste des documents dans l'annexe A).

Tout dossier incomplet sera refusé

Date limite de dépôt et d'envoi des dossiers de candidature au BRI (le cachet de la poste faisant foi):

Pour un stage au 1^{er} semestre d'automne (octobre-novembre-décembre) ou d'hiver (janvier-février-mars) : **30 mai**

Pour un stage au 2^{ème} semestre de printemps (avril-mai-juin) ou d'été (juillet-août-septembre) : **30 novembre**

N.B. : Les stages d'été seront favorisés.

♦ Etape 2 : Sélection de votre dossier de candidature

Votre dossier de candidature est transmis par le BRI à l'UFR de Médecine pour évaluation et sélection par la Commission de Médecine.

La commission de Médecine se réserve le droit de vous proposer des affectations différentes de vos souhaits, en fonction des disponibilités d'accueil et du calendrier des stages hospitaliers de l'annexe C.

Si votre dossier est accepté, continuez la procédure d'inscription (Etape 3 – Acceptation de votre dossier de candidature).

♦ Etape 3 : Acceptation de votre dossier de candidature

Votre candidature est acceptée, l'UFR de médecine vous communiquera par e-mail votre affectation dans les différents services hospitaliers et le BRI vous enverra par courrier une lettre d'acceptation.

Attention : les dates et les affectations de stages décidées par la commission de Médecine ne pourront être modifiées, vous ne pourrez qu'accepter ou décliner les offres de stage proposées.

6 – A votre arrivée en France

♦ Inscription administrative et pédagogique à l'UFR de Médecine

Avant le début de votre stage, vous devez vous présenter à l'UFR de Médecine - site Bichat (coordonnées page 3) pour y effectuer les formalités administratives.

Si vous avez établi un contrat d'études et que vos cours ne correspondent pas exactement, vous devez en établir un nouveau afin d'y faire figurer les cours que vous suivez.

Ce contrat d'études définitif doit d'abord être signé et tamponné par votre université d'origine puis vous devez site Bichat le remettre à votre arrivée en France au correspondant mobilité de la faculté de médecine pour signature des coordinateurs de l'université d'accueil.

♦ Accueil hospitalier

Après votre inscription administrative, vous pouvez vous présenter au service hospitalier dans lequel vous êtes affecté.

Indemnisation :

Votre établissement public de santé d'accueil vous donnera rendez-vous pour les démarches spécifiques à votre indemnisation. Vous devrez lui présenter un justificatif d'identité et un relevé d'identité bancaire français.

Tenue vestimentaire :

Une blouse vous est fournie par la lingerie de l'hôpital contre une caution pouvant aller de 30 à 35 euros. Cette somme vous sera remboursée dès restitution de votre blouse.

Repas à l'hôpital :

Les hôpitaux contiennent tous un restaurant où il est possible de manger à midi.

Vous devrez vous procurer des coupons jaunes de repas à la régie de votre hôpital en montrant votre carte d'étudiant. Un ticket-repas vaut en moyenne 2,80 euros.

Vous pourrez aussi manger dans les restaurants universitaires CROUS (ex : Restaurant CROUS – Bichat).

7 – Droits et devoirs du stagiaire

◆ Rémunération

Chaque étudiant hospitalier est payé mensuellement selon son année universitaire d'inscription :

- Un étudiant de DCEM2 gagne 128,06euros brut/mois sans les gardes.
- Un étudiant de DCEM3 gagne 248,41euros brut/mois sans les gardes.
- Un étudiant de DCEM4 gagne 277,55euros brut/mois sans les gardes.

N.B. : Cette paie s'applique aux étudiants français et étranger en programme d'échange de la même manière.

◆ Gardes

Les étudiants en programme d'échange ont le droit de faire des gardes comme les étudiants français.

- Une garde est payée 26 euros brut.
- Elle est payée double lors de jours fériés et le dimanche.
- Les gardes peuvent durer 24h.

◆ Assurance rapatriement et Responsabilité civile

Avoir souscrit à une assurance individuelle de rapatriement et de responsabilité civile est obligatoire pour effectuer un stage en établissement public de santé.

S'il n'existe pas ce type de prestation dans votre pays, vous pouvez souscrire à ce type d'assurance à votre arrivée en France (ex : LMDE, MACSF-Le sou médical).

◆ Code vestimentaire

Vous devez porter une tenue correcte ainsi qu'une blouse pendant l'exercice de votre stage.

8 – Services aux Etudiants

♦ Formalités administratives d'entrée en France

L'Université Paris Diderot ne gère pas l'obtention des visas pour la France.

Vous devez vous renseigner auprès du consulat ou de l'ambassade. Les procédures d'obtention d'un visa d'étudiant stagiaire étranger ou de tout autre document pouvant prendre plusieurs semaines, il vous est fortement conseillé d'entreprendre les démarches dès que possible.

♦ Cours de français

Le département de Français Langue Etrangère de l'Université Paris Diderot propose des cours semestriels de français aux étudiants d'échanges.

Attention : En raison du calendrier différent des étudiants en médecine, il ne vous sera pas possible de participer au Stage Intensif de Langue et de Civilisation (SILC), qui a lieu au début de chaque semestre (septembre et janvier).

Pour plus d'informations : <http://www.eila.univ-paris-diderot.fr/enseignement/lansad/index>

♦ Logement

Vous trouverez des informations concernant les différents types d'hébergement sur le site du Bureau des Relations Internationales. :

<http://www.univ-paris-diderot.fr/sc/site.php?bc=international&np=LogementsEtudiants&g=sm>

http://www.univ-paris-diderot.fr/guides/guide_inter_fra/index.html (rubrique logement)

Attention : L'université dispose d'un nombre limité de chambres universitaires dans les résidences CROUS. Si vous faites une demande de logement auprès du Bureau des Relations Internationales, nous ne pouvons vous garantir une place. Nous vous conseillons de chercher par vous-même en parallèle.

♦ Associations étudiantes et activités

Des événements sont organisés régulièrement (ex : pique-nique d'accueil) afin de faciliter votre intégration au sein de l'UFR de Médecine.

Les associations étudiantes de l'UFR de Médecine sont là pour vous aider et vous orienter : BDE Bichat-Larib' (Bureau des étudiants), Association EBISOL (actions de solidarité), BDS (Bureau des Sports), BDA (Bureau des Arts)...

♦ Ressources documentaires

Vous trouverez des informations sur les 3 bibliothèques universitaires de l'UFR de médecine (Villemin – Bichat – Robert Debré) sur ce site : <http://bibliotheque.univ-paris-diderot.fr>

Annexe A

Dossier de Candidature

Merci d'envoyer les documents dans cet ordre

- ☐ **Dossier de Mobilité « Moveonline»**
<http://moveonline.sc.univ-paris-diderot.fr/move/moveonline/incoming/welcome.php>
 > Compléter le dossier en ligne
 > Imprimer le dossier
 > Faire signer le dossier par le Doyen de votre Faculté de Médecine
- ☐ **Lettre de Motivation**
 Fournir une lettre signée
- ☐ **Curriculum Vitae**
 Curriculum Vitae complet (format europass)
- ☐ **Autorisation du Doyen de la Faculté d'Origine (annexe B)**
 Remplir et faire signer le document par le Doyen de votre Faculté de Médecine + Cachet officiel
- ☐ **Demandes de Stages Hospitaliers (Disciplines) (annexe C)**
 A compléter par vos soins en notant impérativement la spécialité et la période de vos stages.
- ☐ **Relevés de Notes et Evaluation des Stages Hospitaliers**
 Fournir les copies de vos relevés de notes et des évaluations de vos stages hospitaliers sur lesquelles seront déposés le cachet officiel de votre Faculté de Médecine et la signature d'un responsable.
- ☐ **Certificat Médical de Vaccination**
 Fournir une copie de vos certificats de vaccinations. Vous devez absolument être à jour dans vos vaccinations valables en France : Hépatite B, Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite, Tuberculose
- ☐ **Passeport**
 Fournir une copie de votre passeport
- ☐ **Photographie d'Identité**
 Fournir 3 photos d'identité
- ☐ **Attestation de maîtrise de la langue française**
 Sont valables pour attester du niveau linguistique les diplômes et tests suivants : DELF B2 – DALF C1 ou TCF Niveau B2 ou TEF Niveau 3

En cas d'acceptation, envoyez à l'UFR de Médecine (Contact en page 3) :

- ☐ **Assurance individuelle rapatriement**
 Fournir une attestation individuelle de rapatriement valable en France pendant toute la durée de votre séjour (traduite en français).
- ☐ **Assurance Responsabilité civile**
 Fournir une attestation de responsabilité civile (liability insurance) valable en France pendant toute la durée de votre séjour (traduite en français).
- ☐ **Conventions de stage**
 Vous devez remplir une convention (en 3 exemplaires originaux) pour chaque affectation de stage.

Annexe B

Autorisation du Doyen de l'Université d'Origine Permission of the Dean of the Home University

Université d'origine / *Home University* :

Adresse / *Address* :

.....

Téléphone / *Phone* :

.....

Fax :

.....

Email :

.....

Identité du Doyen / *Dean's Identity* :

J'atteste que l'étudiant(e)

.....

sera inscrit(e), enème année d'études médicales dans ma Faculté au moment de son stage à l'Université Paris Diderot, et m'engage à avertir le Bureau des Relations Internationales de l'Université Paris Diderot dans le cas contraire.

I hereby certify that the student

will be registered in the year of medical studies at our university during his/her internship and I confirm that I will notify the BRI if contrary.

Date, Signature du Doyen de la Faculté d'Origine /
Date, Signature of the Dean of the Home University

Sceau officiel de l'Université /
Official University Stamp

Annexe C

Demande de Stages Hospitaliers (Spécialités)

◆ Identification de l'Etudiant

Nom :

Prénom :

Niveau d'étude pendant le stage :

Université d'origine :

Pays :

Nom et Coordonnées du Responsable pédagogique :
.....

◆ Dates des périodes de stage pour 2013/2014 (En attente des dates exactes 2014-2015)

1^{er} semestre	STAGE 1	30/09/2013 – 15/12/2013
	STAGE 2	16/12/2013 – 09/03/2014
2^{ème} semestre	STAGE 3	10/03/2014 – 15/06/2014
	STAGE 4	16/06/2014 – 28/09/2014

N.B : 1 stage dans 1 service hospitalier doit durer 2 mois minimum (à l'exception des étudiants de la faculté de Tunis El Manar : 1 mois à temps plein).

◆ Identification des Stages et Périodes

<u>Rang de Préférence</u>	Spécialités et services hospitaliers¹	Période de stage (dates)
1		
2		
3		
4		
5		
6		

¹ Se référer à la liste des stages hospitaliers (Annexe D)

Date :

Signature de l'Etudiant :

Annexe D

Stages Hospitaliers Répertoriés par Hôpitaux

Hôpital Xavier Bichat
Anatomo-pathologie
Anesthésie
Cardiologie
Chirurgie cardiaque
Chirurgie générale - digestive
Chirurgie orthopédique
Chirurgie thoracique
Dermatologie
Endocrinologie
Gastro-entérologie
Gériatrie
Gynécologie-obstétrique
Immunologie
Maladies infectieuses
Médecine interne
Médecine Physique
Néphrologie
Neurologie
ORL
Pneumologie
Psychiatrie
Radiologie
Réanimation
Rhumatologie
Urgences
Urologie

Hôpital Robert Debré
Anatomo-pathologie
Chirurgie générale – digestive
Chirurgie orthopédique
Endocrinologie
Gynécologie – obstétrique
Hématologie
ORL
Pédiatrie Générale
Psychiatrie

Hôpital Louis Mourier
Département digestif
Endocrinologie
Gynécologie-obstétrique
Médecine interne
Pédiatrie
Psychiatrie
Réanimation
Urgences

Hôpital Fernand Widal
Gériatrie
Médecine Physique
Psychiatrie
Toxicologie

Hôpital Lariboisière
Anatomo-pathologie
Anesthésie
Angio-hématologie
Cardiologie
Centre anti-douleur
Chirurgie orthopédique
Département digestif
Gynécologie- obstétrique
Médecine interne
Neuro-chirurgie
Neurologie
Ophtalmologie
ORL
Radiologie
Réanimation
Rhumatologie
Urgences

Hôpital Saint-Louis
Anatomo-pathologie
Chirurgie générale - digestive
Dermatologie
Endocrinologie
Gastro-entérologie
Hématologie
Immunologie
Maladies infectieuses
Médecine interne
Néphrologie
Oncologie
Pneumologie
Radiologie
Réanimation
Urgences
Urologie

Hôpital Beaujon
Anatomo-pathologie
Cardiologie
Chirurgie Générale – Digestive
Chirurgie orthopédique
Gastro-entérologie
Gynécologie-obstétrique
Médecine interne
Neuro-chirurgie
ORL
Radiologie
Réanimation
Stomatologie
Urgences

Annexe E

Tableau récapitulatif de la procédure

Pour un stage entre Avril et Septembre	Pour un stage entre Octobre et Mars	Etapes
Avant le 30 Novembre	Avant le 30 Mai	Envoyez votre dossier de candidature complet au B.R.I. Il sera transmis à l'UFR de Médecine. <u>Attention</u> : nous n'acceptons pas les dossiers incomplet ou hors délai (cachet de la poste faisant foi).
Décembre	Juin	Commission de sélection (UFR de Médecine).
Janvier	Juillet	L'UFR de Médecine vous communique vos affectations de stage. Le BRI vous envoie votre lettre d'acceptation.
Avant le 28 Février	Avant le 30 Août	Pour chaque affectation, envoyez 3 exemplaires originaux de la convention de stage signée, ainsi qu'une attestation individuelle de rapatriement et une assurance de Responsabilité civile valables pendant toute la durée de votre séjour en France à l'UFR de médecine.